



**Harmonie
mutuelle**

GRUPE **vyv**

AVANÇONS *collectif*

FONDS DE SOLIDARITÉ CCN MÉTALLURGIE

AIDES SOCIALES* ET ACTION DE PRÉVENTION

Harmonie Mutuelle et les partenaires sociaux de votre branche professionnelle vous accompagnent :

» Au titre du régime frais de santé : forfait naissance ou adoption, aides financières pour les salariés aidants, soutien aux alternants, prise en charge des frais de garde d'enfants ou de soutien scolaire.

**Aides versées sous conditions de ressources*

RETROUVEZ CES AIDES ET ACTIONS SUR

www.coeur-industrie-solidarite.fr

